



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 octobre 2022, le Conseil municipal de La Macaza a adopté le règlement numéro 2022-182 Relatif aux règles de fonctionnement et aux conditions d'utilisation de la bibliothèque Nicole-Jasmin.

QUE ce règlement est actuellement sur le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À LA MACAZA CE 13e JOUR D'OCTOBRE 2022

La directrice générale par intérim



Vicki Emard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Vicki Emard, directrice générale par intérim de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci sur le panneau à l'extérieur de l'Hôtel de Ville entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13e jour d'octobre 2022

La directrice générale par intérim



Vicki Emard